



# AMA Diem

*Aime le jour, avec et malgré la maladie !*

*Une association pour l'accompagnement  
des personnes jeunes  
atteintes par la maladie d'Alzheimer  
ou maladies apparentées*

## *Brève spéciale - Mars 2013*

*Toute l'équipe d'AMA Diem est franchement heureuse de vous annoncer que l'ARS Rhône-Alpes et le Conseil Général de l'Isère ont maintenant publié l'arrêté officiel d'autorisation de création des Maisons AMA Diem et du parcours d'accompagnement dont elles seront le point central.*

*L'association OVE a été choisie par les autorités pour porter ce projet en co-pilotage avec AMA Diem. OVE – Œuvres des Villages d'Enfants – est une association ayant une longue expérience dans l'accueil et dans l'expérimentation. Le travail avec eux s'annonce prometteur si on se réfère à leurs valeurs, à leur volonté de conduire ce projet suivant la meilleure alliance entre les objectifs d'AMA Diem et leur savoir-faire, et à la richesse des échanges lors de la phase de sélection (pour en savoir plus sur OVE : [www.ove.asso.fr](http://www.ove.asso.fr)).*

*Le projet verra donc le jour en 2015 en Isère, à Crolles, grâce aussi au soutien précieux de la Mairie qui met à disposition un terrain pour sa réalisation et accompagne ce projet depuis son origine. Nous les remercions sincèrement. Trente personnes jeunes (c'est-à-dire moins de 65 ans) souffrant de maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée pourront donc venir habiter définitivement la maison ou y être accueillies pour de courtes périodes. D'autres pourront y être invitées à partager des moments de vie dans la journée ou bénéficier d'aide à leur domicile. Toutes ces possibilités participeront à un accompagnement dans la durée, sans rupture, toujours adapté au besoin du moment.*

Les maisons construites seront de vraies maisons, grâce à leur implantation au cœur de Crolles, au jardin accueillant, à une taille, une architecture et un mobilier de type familial. Mais c'est surtout l'organisation du quotidien qui inscrira les personnes chez elles dans leur nouvelle maison : le respect des rythmes, des goûts et des habitudes de chacun, une cuisine faite sur place avec la participation de ceux qui le souhaitent, un quotidien qui mise sur les forces de chacun pour continuer de participer activement à chaque instant de la vie, la possibilité pour tous de se déplacer librement dans la maison, mais également à l'extérieur grâce à un environnement et un accompagnement adaptés...



Ces objectifs, portés par AMA Diem et soutenus par le Ministère, l'ARS Rhône-Alpes et le Conseil Général de l'Isère via l'appel à projet, ont motivé OVE à y répondre, et vont bousculer certaines habitudes et nécessiter du travail et de la réflexion pour être atteints tout en respectant la réglementation. Nous sommes très confiants en la motivation et la compétence de tous les acteurs pour que cette expérience innovante soit une vraie réussite. Elle pourra alors servir plus largement à l'accompagnement de toutes personnes fragilisées et aider à changer le regard de chacun de nous, en l'orientant toujours sur les forces et les possibilités, avec, et malgré les difficultés...

L'expérience de Nicole Poirier, créatrice de la Maison Carpe Diem au Québec, et de toute son équipe, participera à la réussite du projet Français. La coopération Franco-Québécoise est en route pour que les deux côtés de l'atlantique s'enrichissent mutuellement dans une belle et joyeuse dynamique !

L'aventure continue...

A bientôt pour d'autres nouvelles !

Toute l'équipe d'AMA Diem, qui vous remercie pour votre soutien !



[contact@amadiem.fr](mailto:contact@amadiem.fr)

[www.amadiem.fr](http://www.amadiem.fr)